



LE MAG

#41

AVRIL
2023

Le printemps à Lamorlaye



APPLICATION
MOBILE
LAMORLAYE

LE FORAGE
DOMESTIQUE

BUDGET
PRIMITIF
2023

LE CCAS VOUS
PRÊTE UN VÉLO
ÉLECTRIQUE

ASSOCIATIONS



Nicolas MOULA
Maire de Lamorlaye
et 1^{er} Vice-Président de l'Aire Cantilienne

En attente de modifs

Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers amis

Nous sommes aujourd'hui confrontés à un chamboulement climatique qui menace notre planète et les équilibres naturels qui la régissent. Le réchauffement climatique est devenu une réalité tangible, avec des conséquences dramatiques pour les écosystèmes, les espèces animales et végétales, et pour les sociétés humaines. En effet, nous sommes tous concernés par les enjeux environnementaux.

Il est important que nous prenions conscience de notre impact sur l'environnement, et que nous agissions en conséquence.

La préfecture de l'Oise, en date de 22 mars 2023, a rédigé un arrêté réglementant provisoirement l'usage de l'eau compte tenu de la sécheresse. Cet arrêté place notre commune en niveau de vigilance.

C'est pourquoi la municipalité travaille, au quotidien, en améliorant les infrastructures vertes des espaces publics. Pour exemple, les tilleuls malades de la place du même nom, ont été remplacés par une variété plus résistante au stress hydrique.

De plus, la ville, en partenariat avec le Parc Naturel Régional (PNR) Oise Pays-de-France, a réalisé une étude de désimperméabilisation des sols afin d'augmenter l'infiltration des eaux pluviales dans le sol et de limiter le ruissellement.

L'enjeu environnemental est un enjeu également pour notre cadre de vie. Soucieux de cela, la ville de Lamorlaye contribue à le rendre plus agréable. Cela peut passer par des actions simples : la propreté de nos rues, la qualité de nos infrastructures ou bien le stationnement pour faciliter la circulation.

C'est pourquoi un nouveau parking a été ouvert avenue de la Libération afin que les voitures puissent stationner sur un emplacement dédié et sécurisé et éviter ainsi que le stationnement se fasse sur l'allée centrale.

Quant à la question des déchets, un triste record a été battu à l'occasion de l'opération Hauts-de-France Propres le 19 mars dernier puisque ce sont plus de 400 kg de déchets qui ont été ramassés, preuve que le travail de sensibilisation reste encore important. Merci aux bénévoles pour ce geste citoyen.

Enfin, toujours à l'écoute de nos concitoyens, les comités de quartier seront de nouveaux organisés fin mai, début juin. Ces réunions informelles sont l'occasion d'échanger ensemble sur vos attentes.

Nicolas Moula

➤ Label “Terre de Jeux 2024” pour notre ville...

TERRE DE JEUX 2024

La Ville de Lamorlaye a récemment obtenu le label “Terre de Jeux”. Ce label est une initiative du Comité international olympique (CIO) visant à encourager les villes du monde entier à promouvoir les valeurs olympiques et paralympiques, telles que l’excellence, l’amitié et le respect. En France, le label est décerné par le CNOSF (Comité national olympique et sportif français) qui est responsable de la coordination du mouvement olympique et sportif national.

Pour obtenir le label, la Ville a répondu avec succès à plusieurs critères.

Elle a dû s’engager à promouvoir l’activité sportive pour tous les habitants, en particulier les jeunes, notamment grâce à la nouvelle section sport du Centre Culturel et

Sportif. Elle a dû démontrer qu’elle organisait des événements sportifs locaux et qu’elle travaillait en étroite collaboration avec les établissements scolaires (semaine Olympique, mai à vélo, journée Olympique, sensibilisation handisport, activités physiques quotidiennes) pour encourager les élèves à pratiquer une activité physique régulière.

L’obtention de ce label signifie que la Ville sera accompagnée et particulièrement soutenue par le CNOSF pour développer les activités sportives sur son territoire, diffuser les valeurs du sport, organiser des événements sportifs locaux...

Nous sommes fiers de cette distinction qui est une véritable reconnaissance pour notre ville, engagée dans une démarche sport santé.

➤ Deux nouveaux adjoints

Lors du Conseil municipal du mercredi 29 avril dernier, deux nouveaux adjoints ont été élus à l’unanimité, venant ainsi compléter l’équipe municipale de Lamorlaye :

- **Danielle Palaniaye**, adjointe à l’Éducation
- **Robert Tschanhenz**, adjoint aux Travaux quotidiens et Commerçants



➤ Commémoration du 8 mai 1945

Nous vous donnons rendez-vous à 10h devant la mairie pour un défilé du cortège jusqu’au Monument aux morts du cimetière, où la cérémonie commémorative se déroulera à 10h30, accompagnée par l’Harmonie de Chantilly.

RÉUNIONS DE QUARTIER

Venez échanger avec vos élus pour améliorer et faire évoluer la vie collective au sein de vos lieux de vie !

Monsieur le Maire et ses adjoints iront de nouveau cette année à votre rencontre lors de réunions organisées dans chaque quartier de la ville. Ces échanges sont importants : il s’agit de vous associer aux actions et projets menés par l’équipe municipale, au plus près des attentes spécifiques à chaque quartier, et de répondre à vos suggestions et interrogations.

CALENDRIER

- Judi 25 mai • 19h30** : Plein- Soleil
- Vendredi 26 mai • 19h30** : Parking du cimetière
- Mercredi 31 mai • 17h** : Les Bihaines
- Judi 1^{er} juin • 19h30** : Parvis de l’Église
- Judi 8 juin • 19h30** : Gymnase la Mardelle
- Vendredi 9 juin • 19h30** : Le Lys, rond-point de Condé
- Mercredi 14 juin • 17h** : La Montagne
- Vendredi 16 juin • 19h30** : Centre-ville, place du marché

➤ Session BAFA Approfondissement

Session “Jeux de société et de coopération”, du 17 au 22 avril.

Renseignements auprès de la Fabrik Jeunes de Lamorlaye : lafabrikjeunes@ville-lamorlaye.fr ou de la Ligue de l’Enseignement de l’Oise : bafa-sc@laligue60.fr ou 03 44 48 16 81.

DEVIENS ANIMATEUR·TRICE OU DIRECTEUR·TRICE !

BAFA Approfondissement

Du 17 au 22 avril 2023

Sur le site de la Mairie
1 rue de la Tourne

Inscriptions et renseignements
Tarifs 370 € - Demi-pension

Tél : 03 44 48 16 81
mail : bafa-sc@laligue60.fr

LAMORLAYE

La Fabrik Jeunes
Mairie de Lamorlaye
SUR RENDEZ-VOUS

03 44 24 61 00 - 03 44 24 61 93 | labudis@ville.lamorlaye.fr

➤ Aménagement et valorisation du cimetière communal

Au travers de nombreux projets d'envergure, la ville de Lamorlaye investit pour préserver son patrimoine (comme le projet de la médiathèque à l'orangerie du château). Le cimetière de Lamorlaye permettant aux familles de trouver un lieu de recueillement et de mémoire, constitue également un lieu privilégié de conservation du patrimoine local.

Ainsi les services municipaux travaillent en transversalité pour valoriser et aménager notre cimetière. Celui-ci connaît de nombreuses transformations.

AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

- ✓ **Rénovation du mur d'enceinte du cimetière.**
- ✓ **Réaménagement et mise aux normes du jardin du souvenir.** Afin de répondre aux obligations légales, un puit de dispersion des cendres a été créé et deux colonnes viennent d'être installées, permettant aux familles qui le souhaitent d'y apposer une plaque avec l'identité de leur défunt, dont les cendres ont été dispersées au niveau du jardin du souvenir. Ces plaques sont fournies par la Mairie et sont facturées aux familles sur le même principe qu'un droit de concession.



- ✓ **Installation de 10 cavurnes.** Depuis le mois de février 2023, la commune propose un nouveau type de sépulture ;

les cavurnes. Ce monument cinéraire enterré est destiné à accueillir les urnes des défunts.

Pour tous renseignements, contactez le pôle Services à l'usager au 03 44 21 64 00 ou par mail à accueil@ville-lamorlaye.fr

VALORISATION PAYSAGÈRE

- ✓ **Suppression d'une partie des thuyas au fond du cimetière et plantation d'essences locales.**
- ✓ **Plantation d'arbustes et de plantes grimpantes sur le long du mur** situé au Nord-Ouest du cimetière.
- ✓ **Nouvel aménagement paysager du jardin du souvenir.**
- ✓ **Engazonnement test d'une partie du cimetière.**

GESTION EFFICACE DES DÉCHETS

La valorisation de notre cimetière passe également par une gestion efficace des déchets.

La commune de Lamorlaye **encourage une démarche écologique** par de multiples actions au premier rang desquelles le **zéro phyto** et le **tri sélectif**.

Le tri n'est pas seulement une démarche à observer à la maison : c'est aussi une approche de gestion des déchets sur le domaine public.

Si des emplacements existent depuis de nombreuses années, les consignes

de tri restent souvent peu respectées. Ainsi, on retrouve très régulièrement un mélange de terre, de pots, de plastiques et de plants dans un seul bac alors que chaque élément doit être collecté séparément.

Pour accompagner les bonnes pratiques de tri, la ville a mis en place de nouveaux dispositifs :

- ➔ les zones de tri et de collecte dans l'enceinte du cimetière sont regroupées aux deux entrées du site ;
- ➔ deux composteurs vont être installés au niveau des zones de tri afin de récolter la terre et les végétaux.

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

-  **Bac jaune :** tous les emballages, pots en plastique, films et papiers en vrac
-  **Bac gris/marron :** objets non recyclables (mousse synthétique, fleurs artificielles...)
-  **Composteurs :** terre, terreau, végétaux...



L'application mobile "Lamorlaye"

Vous êtes très nombreux à l'avoir déjà adoptée, car c'est un outil extrêmement pratique et rapide pour vous permettre de retrouver instantanément de multiples informations sur votre ville : les **infos pratiques** (mairie et ses services, château, cimetière, plan de la ville, numéros utiles, CCAC, déchetterie...), l'**agenda**, les **transports**, la liste des **associations culturelles et sportives**, des **professionnels de santé**, des

commerçants, des **écoles**, ... et bien d'autres fonctionnalités utiles... Vous avez aussi la possibilité de signaler directement à la mairie des anomalies constatées en envoyant vos photos et commentaires.

MyMairie© est une application mobile qui peut être utilisée très simplement par tous.

N'hésitez plus, téléchargez votre nouvelle appli sur votre AppStore ou PlayStore en tapant "Lamorlaye", c'est gratuit et très facile !



NICOLAS MOULA

MAIRE DE LAMORLAYE, 1^{er} VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE

↳ Le forage domestique

Qu'est-ce qu'un prélèvement à usage domestique ?

L'usage domestique d'un forage est défini à l'article R.214-5 du Code de l'environnement : **il s'agit d'un ouvrage ou d'une pompe destiné à prélever une eau, nécessaire aux besoins usuels d'une famille (alimentation humaine, soins d'hygiène, lavage et productions végétales ou animales réservées à la consommation familiale de ces personnes). Le prélèvement est inférieur ou égal à 1 000 m³ d'eau par an et doit obligatoirement être équipé d'un compteur d'eau.**

Depuis le 1^{er} janvier 2009 (décret n° 2008-652 du 7 juillet 2008), tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique **doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie.** Cette déclaration vise à sensibiliser les particuliers sur l'impact de ces ouvrages sur la qualité et la quantité des eaux des nappes phréatiques. **Elle répond ainsi à une préoccupation environnementale et à un enjeu de santé publique.**

Mal réalisés, les ouvrages de prélèvement peuvent être des points d'entrée de pollution de la nappe phréatique. Ils doivent donc faire l'objet d'une attention toute particulière lors de leur conception et leur exploitation. Toute interconnexion entre un puits privé et le réseau public est interdite. Si ces deux réseaux venaient à être connectés, l'eau d'un ouvrage privé,

par nature non potable, peut contaminer le réseau public.

La déclaration de forage domestique en pratique

Pour déclarer un ouvrage de prélèvement d'eau, puits ou forage à des fins d'usage domestique, il est **nécessaire de remplir un formulaire Cerfa 13837*02** qui précise notamment la localisation de l'ouvrage, le type d'ouvrage, les usages auxquels il est destiné, les caractéristiques de l'ouvrage ainsi que les informations relatives au réseau de distribution de l'eau prélevée. Il doit **être accompagné d'un extrait du cadastre** (ou d'un plan de localisation de l'ouvrage à l'échelle du 1/25 000) qui peut être obtenu en ligne.

Une fois rempli, ce **formulaire doit être déposé au moins un mois avant le début des travaux à la mairie** de la commune où l'ouvrage est implanté ou adressé par courrier postal avec avis de réception. Dans un délai maximum d'un mois après la fin des travaux, le particulier doit **actualiser sa déclaration initiale sur la base des travaux réellement réalisés.** Elle sera accompagnée des résultats de l'analyse de la qualité de l'eau lorsque cette eau est destinée à la consommation humaine.

Si le forage domestique a été réalisé avant 2009, une seule déclaration est nécessaire. Elle reprend les éléments relatifs à l'ouvrage tel qu'il existe aujourd'hui.

↳ Le transfert d'office des voies dans le domaine public communal

La commune a pour volonté de **régulariser la situation des voies routières et piétonnes restées privées en les incorporant dans son domaine public** et ainsi permettre leur affectation perpétuelle à la circulation publique.

Bien que la collectivité n'en soit pas propriétaire, elle en assure l'entretien.

Le transfert des voies, sans indemnités, dans le domaine public afin d'en assurer l'entretien et la sécurité, participe donc de l'attrait général de la commune de Lamorlaye et de la sureté des riverains des différentes voies.

La décision de transfert du statut de certaines voies privées vers un régime de domanialité publique est envisagée par la commune depuis de nombreuses années. **Ainsi, une enquête publique s'est tenue du 1^{er} juin au 30 juin 2022 pour l'incorporation de plusieurs voies et une deuxième phase est actuellement à l'étude.**

L'ALIGNEMENT INDIVIDUEL D'UN BIEN IMMOBILIER

L'alignement est la limite entre le domaine public routier (de l'État, d'un département ou d'une commune) et une propriété riveraine. Il n'est pas possible de construire sur cette limite.

Une propriété peut être frappée d'alignement, que ce soit pour une maison ou une portion de terrain.

Un bien frappé d'alignement fait référence au fait que la surface dont vous êtes propriétaire aie été empiétée par un projet d'élargissement, entrepris par la collectivité publique, dans l'objectif d'agrandir les voies de circulation.

Si votre propriété est frappée d'alignement, vous avez l'obligation

de respecter ledit alignement. Par exemple, en cas de travaux de clôture, la nouvelle clôture devra respecter l'alignement.

↳ **Les plans d'alignement communaux sont visibles sur le site internet de la ville, dans la rubrique Urbanisme, PLU actuel.**

STÉPHANE FRANTZ
1^{er} ADJOINT TRAVAUX, VOIRIE, BÂTIMENTS,
ESPACES VERTS



Ici, les services de la ville travaillent pour vous...

➤ Le nouveau parking avenue de la Libération est ouvert

Le parking avenue de la Libération (anciennement garage Renault) est ouvert depuis quelques jours. Plus de 100 places sont désormais disponibles : nous vous invitons à utiliser sans réserve ce nouveau parking qui devrait éviter les problèmes de stationnement relevés quotidiennement dans ce quartier.

Merci de noter que le stationnement est interdit de 1h à 10h du matin.



➤ Mobilier urbain

Avenue de la Libération, de nouveaux bacs à fleurs ont été installés pour améliorer l'esthétique de l'entrée de ville tout en assurant une continuité avec le mobilier urbain du centre-ville. Les emplacements ont été également pensés pour empêcher le stationnement intempestif de certains véhicules afin de garantir une meilleure sécurité.



➤ Aménagement paysager du parc du château

Le service Espaces Verts de la ville est intervenu le mois dernier dans le parc du château pour proposer un nouvel aménagement à l'arrière du verger conservatoire, vers l'entrée du parc côté église. L'objectif étant de planter prochainement de nouvelles essences fruitières pour compléter le verger actuel et accueillir ainsi plus de diversité et de pollinisateurs sauvages.

Une promenade pédagogique a été réalisée avec un cheminement sur copeaux et intègrera des massifs de petits fruits et d'arbustes d'essences locales.



De même, plusieurs nouvelles barrières de ville, plus esthétiques, ont été installées rue de la Tenure et au niveau de l'école Saint-Exupéry, côté primaire.

➤ Parking place du Marché

Comme vous l'avez certainement remarqué, l'extension provisoire du parking de la place du marché est fermée depuis fin mars. Dans ce quartier protégé par les Architectes des Bâtiments de France est prévue la construction d'une résidence avec un local commercial en

rez-de-chaussée. La démolition et le terrassement vont débiter prochainement. Les places de stationnement sur le grand parking seront maintenues ; en revanche, le petit parking, place du Puits Bray, sera quant à lui fermé car utilisé pour la base vie du chantier. La

réglementation des horaires de travaux est définie par un arrêté préfectoral indiquant que les bruits de travaux seront autorisés à l'intérieur de l'immeuble comme sur le domaine public du lundi au samedi de 8h à 20h ou de 7h30 à 19h30.



ALEXANDRE GOUJARD
3^e ADJOINT PETITE ENFANCE, CENTRE SOCIAL
ET SPORTS

➤ De belles perspectives pour les enfants de la crèche

La crèche familiale a accueilli les premiers enfants en octobre dernier. Avec une 5^e assistante maternelle qui va rejoindre prochainement l'équipe, la capacité d'accueil s'élèvera à 15 places.

Soucieuse d'offrir un accueil de qualité aux petits Morlacuméens, l'équipe de la crèche familiale œuvre en ce sens. Depuis son ouverture, environ 30 ateliers d'activités communes ont été mis en place, durant lesquels les enfants sont invités à éveiller leurs sens et à développer leur créativité. Lors de ces rencontres, enfants et assistantes maternelles se retrouvent dans les locaux de l'école Marie Marvingt afin de partager des temps d'activités en commun animés par la responsable, éducatrice de jeunes enfants.



Des **parcours moteurs** sont régulièrement mis à la disposition des enfants afin de leur permettre d'expérimenter en toute sécurité, de développer la connaissance de leur schéma corporel et de se repérer dans l'espace. Cette activité leur permet également de gagner en confiance en eux.

Des **moments festifs** sont organisés ponctuellement. Défilé et goûter d'Halloween, fête de fin d'année où sont conviés enfants, familles et assistantes maternelles. Ces animations permettent de **créer du lien entre les familles et les professionnelles de la crèche**.

La grande diversité des services municipaux offre de **belles perspectives de projets**. À titre d'exemple, le Centre Culturel et Sportif a



proposé 4 séances de **baby-yoga** aux enfants de la crèche durant les mois de janvier et février. Les bienfaits de ces séances se sont ressentis dans le quotidien de l'enfant. Dans le cadre de l'éveil à la culture, la bibliothèque municipale les accueille 1 fois par mois pour des **séances de bébés lecteurs**.

Grace aux divers événements organisés par l'équipe de la bibliothèque, les enfants ont pu assister au spectacle "Tout rond" de Thierry Beneteau. Conte, musique, chansons et théâtre d'objets ont su captiver les plus jeunes.

Une newsletter diffusée trimestriellement permet aux familles d'avoir accès à une rétrospective des mois écoulés, des photos et une fiche conseil de prévention à la santé.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Nora Harrane, responsable de la crèche familiale municipale au 03 44 21 64 00.



VALÉRIE CARON

4^e ADJOINTE QUALITÉ DE VIE, ENVIRONNEMENT,
SANTÉ, AFFAIRES SOCIALES ET SENIORS



➤ Vigilance sécheresse

Pour faire face aux périodes d'insuffisance de la ressource en eau, les préfets peuvent prendre des mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau non prioritaires pour les particuliers et les professionnels.

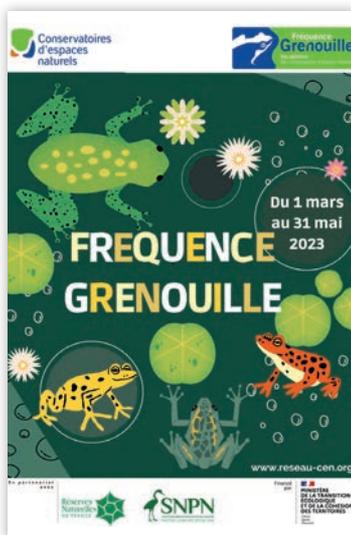
La quasi-totalité des nappes phréatiques affiche des niveaux bas. Cette situation plus défavorable que celle de l'année dernière à la même période a amené le ministère de la Transition écologique à réaliser un **"Plan Eau"** dont les axes principaux seront : **l'anticipation des crises hydriques, la sécurisation de l'eau potable et la gestion**

des eaux usées. Le département de l'Oise a connu une longue période de sécheresse durant l'été et l'automne 2022.

L'objectif, avec ces nouvelles mesures, est de **pouvoir anticiper un été** qui pourrait s'avérer aussi compliqué que l'été 2022 et d'**améliorer la procédure de gestion de la crise.**



➤ Opération de sensibilisation à la préservation des zones humides



Chaque année, **du 1^{er} mars au 31 mai**, les amphibiens sont mis à l'honneur avec l'opération nationale **"Fréquence Grenouille"**, menée par les Conservatoires d'Espaces Naturels.

L'objectif est de sensibiliser par l'intermédiaire d'ateliers et d'animations, petits et grands à la nécessité de **protéger les amphibiens qui dépendent à 100 % des zones humides.**

Les zones humides, rappelons-le, sont des écosystèmes riches qui régulent les échanges entre les eaux de surface et les nappes phréatiques. Elles sont indispensables pour la préservation de la qualité de l'eau.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez noter vos observations en ligne sur faune-france.org ou sur l'application NaturaList.

Votre contribution permet d'améliorer les connaissances sur la biodiversité locale et d'agir en faveur de sa protection. Ces informations sont nécessaires pour mener des actions concrètes de protection (exemple : passage à faune, crapauduc).

➤ Rappel sur la taille des haies

À partir de la mi-mars, la saison de nidification commence.

Ainsi, pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité et la Ligue de protection des oiseaux recommandent **de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.** C'est un véritable geste militant pour protéger les oiseaux. Laissons le temps aux derniers oisillons de s'envoler du nid !

L'enjeu est de taille car actuellement **32 % des espèces d'oiseaux nicheurs sont menacés d'extinction** selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Côté plantation, privilégiez les arbustes ou buissons denses, de préférence à baies ou qui ont des épines. Ils permettront aux oiseaux de se nourrir pendant la période de nidification.



➤ Remplacement des tilleuls place des Tilleuls

La Ville de Lamorlaye va procéder en avril à la **plantation de 5 tilleuls** sur la place des Tilleuls. Ces arbres viennent en remplacement des cinq tilleuls actuels en raison du mauvais état sanitaire de ces derniers. Ces nouveaux tilleuls de race "Rancho" ont été choisis pour leur résistance au stress hydrique.



ROBERT TSCHANHENZ
7^e ADJOINT TRAVAUX DU QUOTIDIEN, COMMERÇANTS

La commune de Lamorlaye, à travers la mise en place de différents dispositifs, œuvre au maintien d'une activité de commerce de proximité dans son centre-ville depuis plusieurs années.

C'est dans ce cadre que la commune a permis la sauvegarde en son centre-ville d'un trésor culturel, **La Maison de la Presse**, située au 60 rue Michel Bléré. Pour rappel, La Maison de la Presse constitue le 1^{er} réseau culturel de proximité en France.

En effet, avec le développement rapide des technologies actuelles, il est essentiel de revenir aux valeurs éducatives fondamentales. Les enfants ont accès à une large palette de choix en ce qui concerne les loisirs : tablettes, ordinateurs, smartphones, télévision, jeux vidéo, consoles portables. **Le défi, en tant que parents, est de pouvoir les inciter à lire, en faisant de la lecture un moment plaisant et enrichissant pour l'enfant.**

La lecture est une vraie gymnastique cérébrale. On dit que les personnes qui lisent plus de 3 h par semaine sont en meilleure santé que les autres et sont moins susceptibles de souffrir de maladies dégénératives ou de troubles du sommeil, car la lecture est un remède naturel qui facilite l'endormissement. Mais cette dernière technique n'est valable que pour les revues papier. En effet, l'écran (smartphone, tablette, ordina-

teur, etc.) diffuse de la lumière bleue, modifiant ainsi la qualité du sommeil.

Dans ce contexte, Benoist et Nicolas sont là pour vous accueillir et vous guider dans l'achat de vos livres selon vos préférences et sensibilités : œuvres classiques, romans francophones et un petit rayon en anglais qui va petit à petit grandir en fonction de vos envies, presse quotidienne, magazines et bien sûr les bandes dessinées. Service que vous ne trouverez pas sur la plateforme en ligne Amazon. Comme le font déjà de nombreux Morlacuméens, **vous pouvez aussi réserver votre presse quotidienne et romans sur leur site <https://www.maisondelapresse.com/>**, vous y trouverez également d'autres articles de premier choix.



VOTRE STAND AU MARCHÉ NOCTURNE LE VENDREDI 7 JUILLET

Marché nocturne de Lamorlaye de 17h à 23h dans le parc du château, dans le cadre de Lamorlaye Plage.

Venez exposer vos créations, vos gourmandises... ➔ Vous êtes créateurs-rices, commerçants, artistes, artisans, producteurs-rices local-es ➔ Vous habitez à Lamorlaye ou ses environs ➔ Vous souhaitez venir exposer votre talent, vos créations ou lancer votre activité...

Un emplacement vous sera dédié ! **Envoyez-nous votre candidature** à : agenda21@ville-lamorlaye.fr ou en mairie au 24 rue du G^{al} Leclerc, 60260 Lamorlaye, à l'attention du Service Développement durable.

BON À SAVOIR : vous pouvez **exposer** le mardi et/ou le samedi matin sur notre marché de plein air. N'hésitez pas à nous adresser votre candidature.

PAROLES

D'AGENT

« Les commerces sont des lieux d'échanges et de rencontre, indispensables pour renforcer la proximité des services et la création de liens. À Lamorlaye, nous disposons d'un tissu commercial particulièrement actif.

Nous pouvons notamment compter sur l'association des commerçants pour animer le centre-ville et renforcer son attractivité. Par l'intermédiaire d'actions telles que les braderies, l'organisation annuelle de la brocante ou encore leur collaboration au portage d'actions solidaires, les commerçants participent activement à la vitalité de notre ville.

Afin de promouvoir les actions de nos commerçants et de les accompagner au mieux, nous nous devons de les informer et les guider dans leurs démarches quotidiennes.

Conscients de cela, nous travaillons actuellement avec M. Tschanhenz pour être plus présents, dans le but d'une meilleure diffusion de l'information et un suivi accru des demandes. Nous souhaitons prendre en compte les problématiques individuelles et faire en sorte d'y répondre de manière efficace.

En lien avec l'ensemble des services, mes missions sont très transversales. Je suis donc en mesure d'orienter les commerçants sur des sujets divers comme la gestion des déchets ou l'occupation du domaine public. »

Ophélie
agenda21@ville-lamorlaye.fr

Le Budget 2023, voté sans augmentation des taux !

Le Conseil municipal du 29 mars 2023 a voté le Budget Primitif de la Ville ainsi que les budgets annexes (Eau potable et Régie transport de la Ville de Lamorlaye).

Au préalable, les comptes de gestion et les comptes administratifs 2022 des budgets annexes ainsi que le compte de gestion et le compte administratif 2022 du budget principal de la Ville ont été approuvés.

Le résultat d'exercice 2022 s'élève à 1,9 M€. La municipalité a décidé d'en affecter la totalité à la section de fonctionnement.

En effet, suite à la flambée des prix de l'énergie et du coût de la vie, elle souhaite que les besoins complémentaires en fonctionnement soient supportés non pas par l'ensemble de la population, mais uniquement par les utilisateurs des services associés et affirme sa volonté de **ne pas augmenter les impôts locaux des Morlacuméens.**

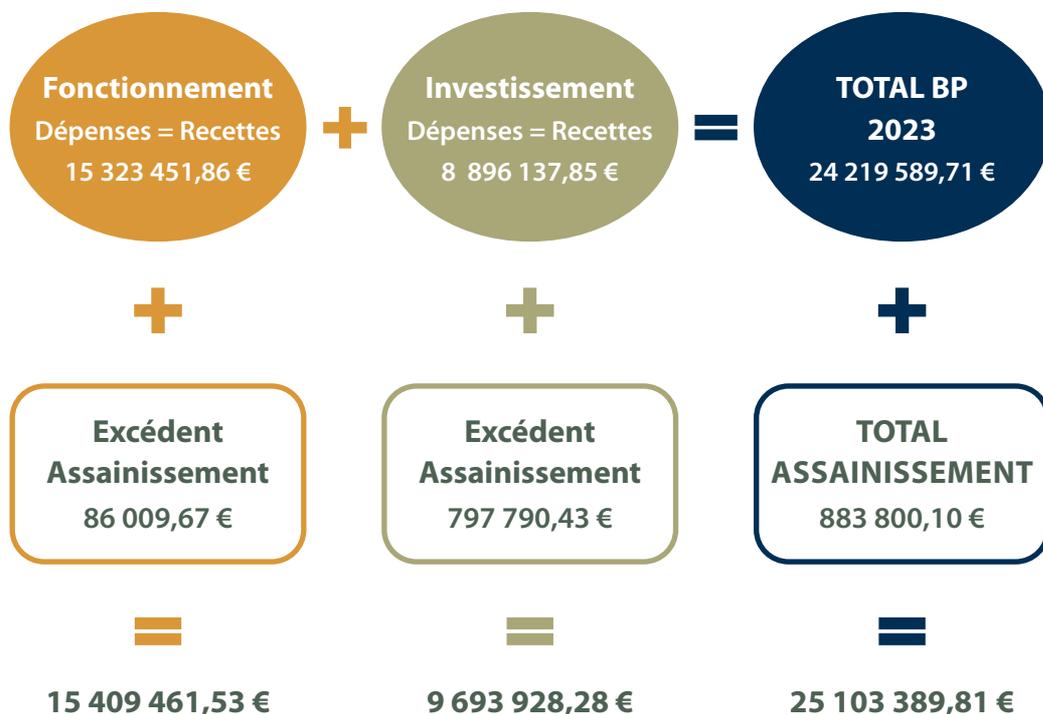
L'intégration des dépenses et des recettes d'investissement reportées : les restes à réaliser

Le budget primitif 2023 reprend l'ensemble des dépenses et recettes (engagées mais non exécutées, non finalisées ou non payées en 2022), soit **1 350 099,20 €**, décomposé comme suit :

- 875 133,85 € de dépenses d'investissement de 2022 sur 2023,
- 473 965, 35 € de recettes d'investissement de 2022 sur 2023.

Le budget primitif 2023 s'équilibre en fonctionnement à 15,3 M€ + 86 K€ (excédent de fonctionnement du budget annexe Assainissement) et en investissement à 8,9 M€ + 797,8 K€ (excédent d'investissement du budget Assainissement).

Les restes à réaliser d'investissement en recettes et en dépenses sont intégrés dans le BP global 2023.





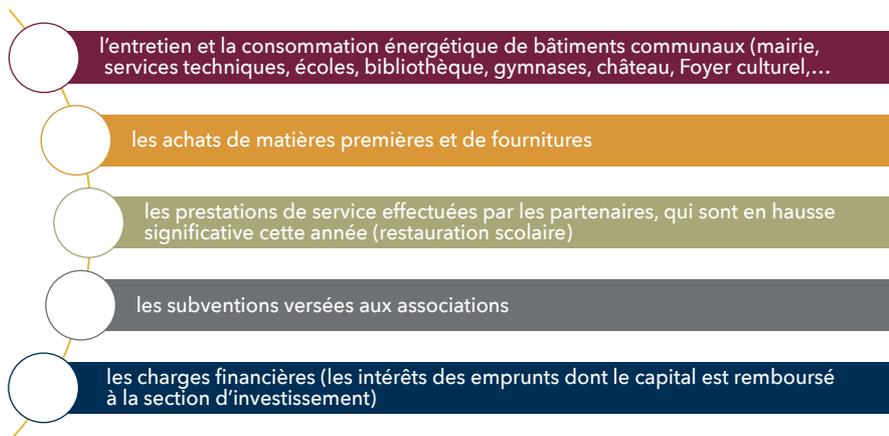
CHRISTINE KLOECKNER
2^e ADJOINTE FINANCES, RESSOURCES HUMAINES,
ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET ÉDUCATION

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement : un budget en hausse de 13,04 % par rapport à 2022.

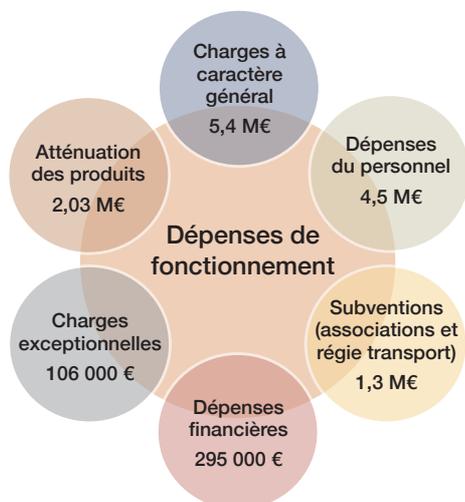
● Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par :



Les dépenses réelles de fonctionnement 2023 sont estimées à 13 866 903,00 €, soit une hausse de 20 % par rapport au BP 2022. Cette augmentation s'explique par l'augmentation du coût de l'énergie et le coût des services de proximité.

Ces dépenses sont réparties comme suit :



À titre exceptionnel, l'excédent de fonctionnement du budget annexe Assainissement de 86 000 € apparaît, mais il sera transféré au Sicteub.

Dans la continuité de la dynamique mise en place depuis 2017, l'autofinancement reste important en fonctionnement malgré les hausses de coûts constatées en 2022, ce qui permet de faire face à l'avenir sans augmenter les impôts et sans ajouter une pression fiscale aux Morlacuméens.

● Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, Centre culturel et sportif, droits de place...), aux impôts locaux, aux dotations et participations de l'État et à diverses subventions.

Les recettes réelles de fonctionnement 2023 sont estimées à 13 369 100,00 € et révèlent une augmentation de 8,4 % par rapport à 2022. Celle-ci provient essentiellement de la fiscalité locale et des activités de certains services.

En voici le détail :

- **Les impôts et taxes** : ce sont la taxe foncière sur le foncier bâti et la taxe foncière sur le non bâti. **Les taux de ces deux taxes n'ont pas augmenté depuis 2019 et sont respectivement de 33,04 % et 26,94 %.**
- **La compensation** pour la perte de la **taxe d'habitation** est due par l'État à la suite de la suppression de cette recette essentielle à la ville. Pour 2022, la commune de Lamorlaye a perçu la totalité de sa compensation et a pu bénéficier de la dynamique fiscale engagée par l'État. À l'heure actuelle, le pouvoir public n'a encore donné aucune information sur le devenir de cette compensation pour les années à venir.
- La **fiscalité locale des entreprises** : 400 000 € en légère augmentation (340 K€ en 2022).
- Les **droits de mutation** : 1 M€.
- La **taxe sur la consommation finale d'électricité** : 280 000 €.
- Les **dotations et participations** : il s'agit principalement de la dotation forfaitaire et de la dotation de solidarité rurale : 615 000 €.
- Les **produits des services** : ces recettes sont très aléatoires, la ville prévoit 716 000 € pour 2023.
- Les **produits de gestion courante et exceptionnels** : 280 600 € (contre 274 000 € en 2022).

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

● Les dépenses d'investissement

Le volume des dépenses d'investissement prévu pour 2023 est de 8,9 M€ + 797,8 K€ (résultat d'investissement du budget annexe Assainissement).

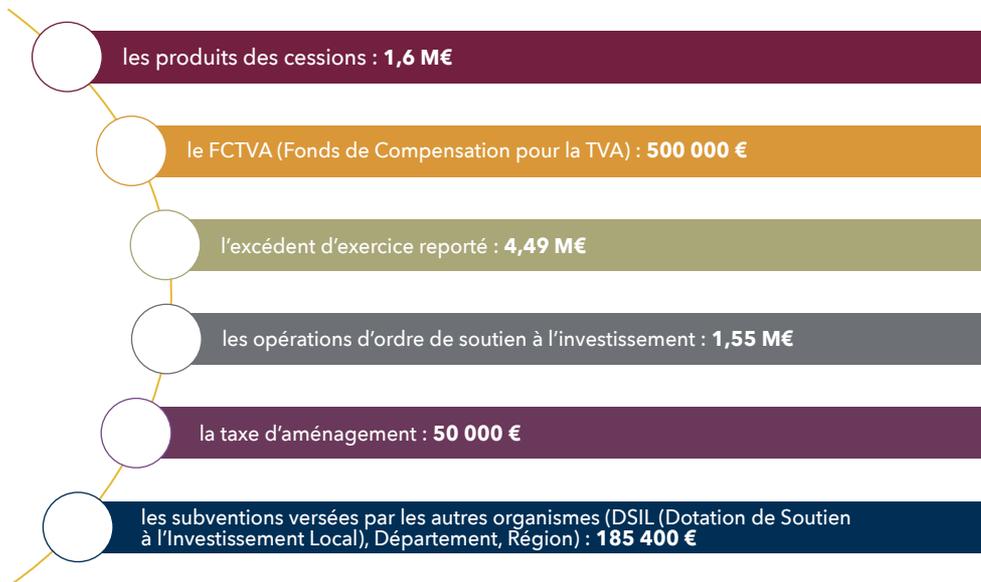
La commune de Lamorlaye continue ses efforts en investissement de façon réfléchie et responsable sur l'ensemble de la ville.

Après les travaux nécessaires dans les écoles et les voiries, la place est aux grands projets commencés depuis quelques années : **le projet cœur de ville avec le parking souterrain en centre-ville dans une 1^{re} phase, le relamping Led (passage des luminaires de la ville en Led) et les projets d'entretien des équipements publics.**

Le Résultat d'investissement du budget annexe Assainissement atteint 797 790,43 € en dépenses. Cette somme sera transférée au Siceub du fait du transfert de compétence acté au 01/01/2023.

● Les recettes d'investissement

Les principaux postes de recette sont :



En corrélation avec la volonté municipale de ne pas augmenter les impôts, la Ville ne va pas contracter d'emprunt en 2023, afin de ne pas alourdir la dette communale qui s'élève actuellement à 12,8 M€.

BUDGETS ANNEXES

EAU POTABLE

Le budget primitif de l'Eau potable pour 2023 est équilibré en **section d'exploitation** à hauteur de 37 800 € et en **section d'investissement** à hauteur de 73 522,62 €.

ASSAINISSEMENT

Par arrêté inter-préfectoral, la **compétence Assainissement** de la ville de Lamorlaye a été transférée au Sictaub, Syndicat Mixte pour la Collecte et le Traitement des Eaux Usées dans les Bassins de la Thève et de l'Ysieux, à compter du 1^{er} janvier 2023.

La Ville de Lamorlaye ne votera plus de budget Assainissement.

RÉGIE TRANSPORT

La ville de Lamorlaye continue de gérer le budget Transport en attendant que la Communauté des communes puisse le reprendre dans son budget 2024. **Ce budget est équilibré à hauteur de 782 960,50 € en dépenses tant qu'en recettes d'exploitation.**

JEAN-MICHEL MARCHAL
CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ AU MONDE HIPPIQUE



Permis d'entraîner & Entraîneurs publics

La ville de Lamorlaye est heureuse d'accueillir de nouveaux entraîneurs agréés. Nous leur souhaitons la bienvenue, réussite et développement dans leur vie professionnelle.

PERMIS D'ENTRAÎNER – DOMINIQUE EUSTACHE – 13 VOIE DE LA GRANGE DES PRÉS



Dominique Eustache fut élevée à la campagne, dans la maison familiale de la Meuse, toujours entourée d'animaux. Elle achète son premier cheval à 18 ans

suite à l'obtention du concours d'entrée en médecine. Pendant plusieurs années elle se partage entre son travail de médecin et ses promenades à cheval dans les massifs des Costes, mais depuis quelques temps, elle rêve d'acheter un peu de terres afin d'élever des chevaux autour de sa maison, planter des arbres...

Sa décision est prise : Dominique se lance dans la création d'une exploitation agricole diversifiée arboriculture, apiculture et élevage de chevaux. Devant son courage et sa détermination, ses amis cultivateurs lui donnent des conseils et l'aident. Hangars et écuries sont construits à Inor (55), tracteur, gi-

robroyeur, andaineur... n'ont plus de secrets pour elle.

Une pouliche de 2 ans promue à l'abattoir pour cause de cornage sera sa première poulinière. Ses premiers poulains débouffés par ses soins partent chez des entraîneurs : Nancy, puis Avilly-Saint-Léonard, enfin Lamorlaye.

C'est en allant monter à l'entraînement qu'elle remarque cette propriété à vendre dans notre ville. Deux ans après son acquisition, un barn est construit, 4 paddocks et 1 marcheur sont installés.

LE RÊVE DEVIENT RÉALITÉ : élever, galoper sur les pistes de France Galop et vivre ses passions.

ENTRAÎNEUR PUBLIC LOUIS BLANCHET 29 VOIE DE LA GRANGE DES PRÉS



Originaire de Rennes, en parallèle de ses études à l'école de management EM Normandie, Louis Blanchet monte en amateur chez Monsieur A. Fabre. Une première victoire en gentleman en 2019, des stages en Angleterre, retour en France, il réalise son stage de fin d'études chez Arquana avant de travailler 2 ans chez Osarus puis 3 ans chez M. Johnston outre-Manche et 6 mois chez Monsieur F-H Graffard.

Sa licence obtenue, Louis s'installe avec son frère Xavier à Lamorlaye où ils espèrent atteindre un effectif de 40/60 chevaux rapidement. Le modèle de propriété en syndication (plusieurs propriétaires par cheval) leur paraît plus adapté à notre époque. Leurs vœux d'ici 4 à 5 années seraient d'ouvrir une antenne sur le domaine familial en Bretagne géré par Louis, très porté sur les origines de leurs pensionnaires.

ENTRAÎNEUR PUBLIC FLORIAN BELLEMÈRE – 6 RUE BLANCHE



Avec un père jockey d'obstacles, Florian Bellemère a goûté la position magique dès sa plus tendre enfance.

Après avoir obtenu une dérogation (moins de 13 ans) pour rentrer à l'École du Moulin à Vent comme apprenti puis en alternance chez M. Y. Fouin à Maisons-Laffitte, il part en Italie pour l'écurie de M. P. Favero. Le désir d'apprendre différents modes d'entraînement le pousse à voyager. Mrs. L. Cumani et Sir M. Stoute en Angleterre lui ouvrent leurs portes. Son choix

suivant se porte sur l'Australie où le fils de Luca, Matt Cumani, entraîne, puis nouvelles expériences chez Anthony Cummings et Gai Waterhouse. À son retour en France, il travaille pour M. Munch, entraîneur à Lamorlaye, avant de passer sa licence avec réussite.

Aujourd'hui installé près des pistes de France Galop dans l'écurie de M. Uzan, Florian Bellemère dispose d'un marcheur aquatique (qu'il a beaucoup utilisé en Australie), de paddocks pour ses pensionnaires. Son père le seconde, ils sont très attachés à la qualité et rations de leurs équidés, la propreté et l'accueil. Un esprit de groupe avec les cavaliers d'entraînement, un travail au chrono avec les chevaux, nécessitent chaque jour écoute, échanges et remises en questions, mais tellement de joies à les voir galoper.

ENTRAÎNEUR PUBLIC – PAUL DOLLÉ – 19 RUE CHARLES PRATT



Paul Dollé est nouvellement installé dans notre commune de Lamorlaye, chez M. F-X De Chevigny. Son parcours est atypique. Des études scolaires scientifiques : Bac S en 2013, BTS production animale (reproduction, alimentation,

génétique, métabolisme musculaire), classe préparatoire Concours C Agro/Véto en biologie, diplôme d'ingénieur en Agronomie de Bordeaux Sciences Agro.

Par ailleurs, une formation équine très complète : passionné par les chevaux depuis sa plus tendre enfance, sa formation équine classique et son goût de la compétition l'ont amené à concourir en CSO et concours complet.

Lors de la visite du centre d'entraînement de Maisons Laffitte, une belle rencontre avec Madame et Monsieur De Balanda lui donne l'opportunité de monter des chevaux de courses. La vitesse et la puissance des équins a été une révélation. Devenir entraîneur de pur-sang devient son leitmotiv. Licence de gentleman-

rider, courses en amateur, ainsi que des interventions en maréchalerie et bourrellerie ont permis d'étoffer son parcours.

Ce nouvel objectif l'a conduit à pratiquer dans différents établissements de courses pendant 9 ans, avec d'excellents professionnels en France et en Angleterre. Durant cette formation, sa motivation n'a fait que croître.

Ayant obtenu sa licence d'entraîneur public en janvier dernier, il s'installe à Lamorlaye où ses chevaux peuvent disposer d'un marcheur et paddocks.

Idéalement situé, cet établissement permet une diversité de choix pour le travail de ses pensionnaires: Les Lions/Lamorlaye / Coye-La-Forêt / Chantilly.

Un nouveau poney-club à Lamorlaye



DEMI-PENSION

COURS À PARTIR DE 1 H
PAR SEMAINE

COURS COMPÉTITION

CARTE DE 10H

Écurie de compétition CSO et cours de galop 3 & adultes débutants à cavalier confirmé.

Diplômée de l'école de Rambouillet et cavalière de concours, Audrey vous propose un enseignement dans ses écuries Dream Pony, une écurie de compétition poney. Les cours débutent au galop 3 et adulte débutant et se poursuivent jusqu'au galop 7.

Avec une cavalerie de poneys agréables et doués, venez progresser et partager l'amour de l'équidé au sein de cette écurie ou l'ambiance familiale et la bienveillance règnent.

Pour les amoureux de la compétition, les sorties en concours sont régulières et vous propose à l'issue les Championnats de France et d'autres événements tels que le jumping du Mans.

Ouverture en mars 2023. Le poney-club se situe aux Écuries de Diane.

Tarifs et informations au 06 16 23 75 86
3 ROUTE DES PRINCES - 60260 LAMORLAYE

NICOLAS MOULA

MAIRE DE LAMORLAYE, 1^{er} VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE



NOUVEAU ! UN ATELIER DE CERAMIQUE ET ART VERRIER

Au mois d'octobre, Stéphanie Petit, céramiste, proposait des stages de découverte de la céramique pour les adultes et pour les enfants qui ont remporté un grand succès. Nous avons décidé de transformer l'essai et de **dédier un espace à la céramique équipé d'un four et du matériel** nécessaire dans l'école Daudet (actuellement école de musique du Centre Culturel et Sportif). Cet atelier permet d'accueillir d'autres activités plastiques, aussi avons-nous décidé d'investir également dans du matériel nécessaire à l'**art verrier**. Tout s'est mis en place récemment et les premiers stagiaires ont pu profiter fin mars d'un stage de vitrail Tiffany pendant lesquels ils ont réalisé de petits objets décoratifs avec Delphine d'Oliveira.



PROCHAINS STAGES

CÉRAMIQUE ENFANTS/PARENTS ENFANTS/GRANDS-PARENTS

Lundi 17 & mardi 18 avril

De 10h à 11h30. Venez-vous initier à la céramique en famille ! Avec Stéphanie Petit. Stage de 3h. Participation : 30 € personne

ART VERRIER FUSING ET THERMOFORMAGE

Les 24, 25 et 26 avril

De 9h à 13h. Travail du verre par fusion. Réalisation de petits objets et bijoux avec Delphine d'Oliveira. Stage de 12h. Tarif : 200 € / Tarif adhérents : 180 €

PROGRAMMATION CULTURELLE

Le château de Lamorlaye est l'endroit idéal pour promouvoir la culture. Sa **galerie d'exposition** permet d'accueillir de nombreuses œuvres dans de bonnes conditions, tant par son installation technique (elle est pourvue de crémaillères facilitant l'installation) que par la lumière ou encore le cadre environnant.

Le Centre Culturel et Sportif élargit sa programmation culturelle et **organise deux expositions** prochainement .



DU 18 MAI AU 8 JUIN

Entrez dans le monde Maguy Vaz et découvrez une artiste peintre talentueuse à l'univers contemporain et coloré. Chacune de ses créations, essentiellement composées à l'acrylique, est unique et raconte une histoire.



DU 22 JUIN AU 12 JUILLET

Christian Peroz, artiste-peintre cantilien, vous présentera ses œuvres diversifiées, inspirées de Nicolas de Staël, Zao-Wou-Ki ou encore Soulages. *"J'ai commencé à peindre il y a quelques années avec un style figuratif. Assez rapidement je me suis orienté vers l'abstraction qui ouvre un espace de liberté, de créativité, qui développe les capacités sensorielles"*.

Vous pourrez vous faire plaisir et acquérir les œuvres qui vous ont touchées.

STAGES DE VACANCES

Les vacances de printemps approchent ! Nous vous proposons de faire du sport !

STAGE MULTISPORTS

Pour les enfants de 7 à 10 ans



Fabien Loddo propose d'initier vos enfants à 5 sports différents : basket, athlétisme, accro-sport, handball et course d'orientation.

Du 17 au 21 avril

De 14h à 17h. Tarif pour les 5 jours : 50 € / Tarif adhérent : 45 €

MARCHE NORDIQUE ZEN

Suite au grand succès rencontré au mois de février, Marie-Pierre Dudek organise 2 nouvelles marches :

→ pour les débutants, le **mardi 18 avril** de 14h à 15h30 ;

→ pour les confirmés, le **vendredi 21 avril** de 14h à 15h30.

Tarif : 5 € / Gratuit pour les adhérents de la section sport.

Ce seront les derniers stages de la saison 2022-2023 : profitez-en !

Retrouvez toute la programmation événementielle de la Ville pour la période mars-juillet 2023 dans "L'agenda" qui vous a été distribué avec la dernière Newsletter.

Pour tout renseignement, contactez-nous au 03 44 21 64 95 ou au 03 44 21 64 96. centreculturel@ville-lamorlaye.fr

👉 Concert de Spring Grooves

Le Centre Culturel et Sportif a démarré sa programmation culturelle 2023 avec le concert de Spring Grooves le samedi 18 mars dernier. Benjamin Garnier, Julien Le Page, Fabio Marchesan, Florian Chouraqui et Youri Réquena nous ont offert un vrai moment de bonheur avec leurs réinterprétations de morceaux funk, jazz et pop. Le public était enthousiaste et a accompagné le groupe en tapant des mains ou en reprenant en chœur les refrains. Nous avons hâte de les réentendre l'année prochaine.

En première partie, les Ateliers de Musique du Centre Culturel et Sportif ont chauffé la salle avec des morceaux des Blues Brothers, Di Angelo, Stevie Wonder et AC/DC.

Vous pouvez voir le concert sur le facebook Ville de Lamorlaye.



PROCHAIN RENDEZ-VOUS : concerts des élèves les samedi 10 et dimanche 11 juin au Foyer culturel. Réservez votre week-end !

👉 Association Lamorlaye Mémoire et Accueil – ALMA



Le 4 mars dernier, l'ALMA proposait une conférence de Nicolas Bilot sur l'histoire de la seigneurie du Lys, des origines à la création du lotissement du Lys-Chantilly.

Devant un public très nombreux (90 personnes dans la grande salle du foyer culturel et 9 personnes en distanciel), ce sont bien les origines très lointaines qui ont été abordées en commençant par la géologie ! Au-delà des faits historiques, Nicolas Bilot nous parle de la situation très difficile aux 14^e et 15^e siècle : à la guerre de Cent ans s'ajoutent un schisme religieux qui perturbe les esprits (de 1309 à 1378, les papes se succèdent en Avignon mais à partir de 1378 et jusqu'en 1418 deux papes "règnent" en même temps l'un en Avignon, l'autre à Rome), une contraction climatique (la température baisse de 2 à 3 degrés) qui entraîne une crise agricole donc économique, laquelle ouvre la porte aux grandes épidémies. Il nous montre aussi la spécificité du lotissement créé

par M. Manin dont l'esprit novateur est indéniable.

Cette conférence nous a ouvert des horizons très divers : l'arbre généalogique de tous les seigneurs du Lys, le Lys il y a 60 millions d'année, la situation des 14^e et 15^e siècles, le Lys (et Lamorlaye) pays de confins, en limite de trois évêchés ... On pourrait se sentir perdu. Mais au contraire, chacun dans la salle a l'impression de comprendre, au-delà des faits, les causes profondes et générales qui font l'Histoire de notre Vieux Lys.

Le 18 mars, c'est un tout autre sujet qui a réuni un peu plus de 40 personnes au château de Lamorlaye : Sarah Gillois, responsable du patrimoine et directrice du musée de la dentelle à Chantilly, nous parle des métiers de la dentelle !

Elle nous présente d'abord une histoire plus générale de la dentelle développée en France par Colbert, implantée à

Chantilly, à la toute fin du 17^e siècle, par Anne de Bavière, la belle-fille du Grand Condé. Elle nous montre les points, la différence entre la "blonde", la "blonde noire" et la "dentelle de Chantilly" noire mais beaucoup plus aérienne, nous décrit les motifs, les fils utilisés ... et l'évolution de la mode.

Mais la conférence est principalement axée sur l'organisation de cette activité aux 18^e et 19^e siècle à Chantilly et ses implications sociales. D'abord les marchands, capables de contrôler toutes les étapes de la production, ils détiennent les outils, et veillent à la promotion de leurs produits. Ensuite des métiers reconnus comme le dessinateur et le piqueur : toujours des hommes, bien payés, avec un véritable contrat de travail sur plusieurs années, peu nombreux, travaillant et parfois logeant chez le marchand. Et des métiers plus précaires dirait-on aujourd'hui : dispersées dans tous les villages alentour, travaillant sans contrat, à la tâche, mal payées et pourtant d'une grande technicité, ce sont les dentelières... des femmes bien sûr !



➤ Agora – Approprions l'héraldique !



Le 4 février dernier, Agora proposait un atelier-conférence sur l'héraldique. Cet événement a emmené les participants bien longtemps en arrière, au XI^e siècle, période à laquelle les premières armoiries ont vu le jour.

Mais avant de remonter le temps, précisons quelques mots pour planter le décor

- **L'héraldique** est la science (ou art) du blason, elle vient du mot "hérald".
- **Le hérald** est l'officier public qui annonçait les chevaliers entrant en tournoi et décrivait leurs armoiries. C'est le spécialiste du langage héraldique.
- **Les armoiries** (ou armes) sont les emblèmes en couleur peints sur les armes ou sur un autre support.
- **Le blason** sont les règles, termes et figures permettant de représenter et de décrire les armoiries (blasonner).

Les armoiries prennent naissance dans les pays situés entre la Loire et le Rhin et très vite se propagent en Angleterre, en Ecosse, en Suisse, et en Italie du Nord. Au début du XIV^e siècle, tout l'occident (y compris la chrétienté romaine orientale) est touché.

Mais à quoi servent-elles ? Deux causes essentielles

- **La première est militaire.** Avec l'amélioration des protections des combattants sur les champs de bataille, il devient impossible de distinguer qui est qui ! Alors, des signes de reconnaissance sont peints sur les différents équipements des soldats, y compris sur leurs montures.
- **La deuxième cause est sociétale.** Il devient nécessaire de préciser et de stabiliser les signes d'identité des personnes. C'est à cette époque que remonte la création du "2^e nom", le nom patronymique et l'utilisation de sceaux pour authentifier les actes.

Les armoiries vont alors se trouver sur un nombre de supports très diversifiés

Les armoiries vont orner les textiles, comme les équipements militaires, mais également l'architecture (par exemple, les pierres comme les bornes cadastrales que nous a présentées notre guide conférencière lors de notre sortie nature en forêt de Chantilly, le 20 novembre dernier), le mobilier, la vaisselle, les œuvres d'art, les vitraux, les bijoux, etc.

Un vocabulaire très riche : un vrai dictionnaire

Pour blasonner, il faut apprendre tout plein de mots aux sonorités évocatrices.

Que bleu se dise "azur" est bien naturel, mais que le rouge soit "gueules", le vert "sinople" et le noir "sable", surprend au premier abord.

L'écu (le support physique du blason) peut être partitionné de différentes façons. "Parti", il est coupé dans sa hauteur, "tranché ou taillé", il est tranché dans ses diagonales, "écartelé", il est coupé en quatre quartiers.

Le contenu des armoiries peut être des fleurs de lis, des roses, des lions, des ours, des loups, des soleils, des épées, des flammes, des tours, de châteaux, etc.

Bref, tout un langage à maîtriser pour parler comme des pros !

Mais l'héraldique permet d'apprendre en s'amusant comme nous l'a proposé notre conférencière. Ainsi, armés de crayons et de papier, les participants ont pu, sous l'œil bienveillant de notre conférencière, créer leurs propres armoiries. Peut-être certaines deviendront-elles célèbres...



➤ Opération "Hauts-de-France Propres"

Le 19 mars dernier, l'opération "Nettoyons la nature" a rassemblé plus de quarante personnes qui ont œuvré toute la matinée dans 3 quartiers de la ville (Plein Soleil, parc du château, le Lys).

Pour le secteur du Lys-Chantilly, l'opération a été déléguée par la municipalité à l'association Vivre au Lys où elle a réuni 25 personnes. Environ 80 % des voies de circulation du Domaine ont pu être traitées. L'opération a permis la collecte de plus de 25 sacs, soit près de 400 kilos de déchets divers. Ce sont logiquement les avenues à plus grande circulation du domaine qui sont les plus grande pourvoyeuse en déchets. Vivre au Lys se félicite d'avoir pu contribuer au succès de cette démarche.

La municipalité remercie chaleureusement tous les Morlacuméens qui ont participé à cette matinée citoyenne.



➤ Devoir de mémoire au collège Françoise Dolto

Depuis plusieurs années, les élèves du collège peuvent découvrir les conséquences de la Seconde Guerre mondiale dans l'Oise, grâce à une exposition généreusement mise à disposition par M. Odent, directeur du service départemental de l'ONaCVG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre) de l'Oise ainsi qu'au concours de M^{me} Jean, secrétaire de l'association historique de Lamorlaye ALMA.

Si tous les élèves ont pu en profiter,

cette exposition qui retrace les événements de 1939, 1940 et 1941 (les autres années étant en cours de réalisation) a permis aux élèves de 3^e d'approfondir leurs connaissances de cette période complexe, au programme du Brevet, mais surtout de mieux se rendre compte des conséquences locales et régionales d'un conflit mondial qui a terriblement bouleversé la vie des Français en général et des Isariens en particulier.



➤ Les Jeudis de la Tenure

Le 2 mars dernier, les Jeudis de la Tenure nous ont emmenés très loin pour un voyage dans le temps et l'espace !

Dans le temps car, en 1961, on avance doucement vers les accords d'Évian qui mettront fin à la guerre d'Algérie que le gouvernement déconseille fermement de traverser, la crise de Suez en 1956 est encore très présente dans les esprits en Egypte, les tensions entre Egypte et Israël sont fortes et pas question d'entrer en Egypte à partir d'Israël...

Mais peu importe à ces deux étudiants des Arts et Métiers qui ont choisi comme stage de participer au chantier de la voie ferrée qui doit relier Addis-Abeba à Djibouti et qui ont décidé d'y aller en voiture !

Et de l'espace, des kilomètres, il va y en avoir : partant de Paris, ils vont traverser de nombreux pays d'Europe (Allemagne, Autriche, ex-Yougoslavie, Bulgarie) ; passer en Asie en prenant un bac pour aborder en Turquie, puis traverser la Syrie et le Liban ; mettre la voi-

ture (une Dauphine aménagée qui sera exposée par Renault sur les Champs-Élysées à leur retour) sur un bateau pour arriver en Egypte sans passer par Israël ; au passage, visiter le chantier du barrage d'Assouan qui commence à peine et admirer le vrai temple d'Abou Simbel pas encore déménagé ; arriver à Addis-Abeba pour enfin faire son stage et terminer à Djibouti ! Il a fallu apprendre à conduire sur les dunes de sable, supporter la chaleur, improviser des réparations en cours de route, attendre longtemps les visas pour pénétrer au Soudan...

D'où le titre du film "EurAsi-Afrique" que nous a présenté Philippe Laurent, l'un des deux compères ! C'est lui qui a conduit de bout en bout et qui a su nous faire partager les découvertes, les surprises et parfois les angoisses d'un tel voyage ! Pour notre très grand plaisir !

Le 6 avril, c'est un voyage plus tranquille, de livre en livre, que les Jeudis vous proposent.



➤ Comité de Jumelage

Le 17 mars dernier, jour de la Saint-Patrick, le Comité de Jumelage de Lamorlaye a tenu son Assemblée générale au château de la ville. Ce fut l'occasion d'échanges et de présentation des projets pour 2023 qui sera la vingt-cinquième année de ce jumelage avec la ville irlandaise de Ballynahinch. Un groupe d'adhérents visitera cette ville au mois de juin prochain. Le 25^e anniversaire sera célébré en octobre prochain.



Dimanche 19 mars, la Fédération des Comités de Jumelage de l'Oise a tenu son Assemblée générale au château de Lamorlaye en présence de nos maires-adjoints Yasmine Chani et Valérie Caron, ainsi que de M^{mes} Marie Anne Gorin présidente de la Fédération, Liliane Roux représentant le département, Agathe Loye chargée de communication à Europe Direct et des délégations des communes de Nogent, Chantilly, Senlis, Clermont, Villeneuve-les-Sablons, Verneuil-en-Halatte, Liancourt, Saint-Just, Lacroix-Saint-Ouen, Creil, Beauvais. Les échanges furent nombreux, riches, fructueux et conviviaux, vecteurs d'amitié et d'espoir entre les peuples.



ALEXANDRE GOUJARD
3^e ADJOINT PETITE ENFANCE,
CENTRE SOCIAL ET SPORTS



➤ AU5V Lamorlaye à bicyclette






NE JETEZ PLUS DE VÉLO

Donnez une seconde chance à votre
vélo hors d'usage

Tous les vélos récupérés ont vocation à être réparés, ou recyclés

RENDEZ-VOUS DANS VOTRE ATELIER AU5V

Atelier de Lamorlaye 22 rue du Général Leclerc
60260 Lamorlaye
Le premier mardi du mois de 18h00 à 20h00
Ou sur rendez-vous lamorlaye@au5v.fr
03 44 60 11 63

L'association AU5V récupère tous types de vélos et de pièces de vélos pour ses ateliers d'aides à la réparation.

Ils sont récupérés pour :

- Être mis à disposition des écoles, centres de loisirs...
- Être utilisés pour l'apprentissage du vélo
- Être démontés en pièces détachées
- Leur donner une seconde vie
- Être vendus en occasion




➤ Budo Cantilien Kendo, Iaïdo, Jodo

Les 11 et 12 mars ont eu lieu les **Championnats de France de IAÏDO et de JODO à Lamorlaye** respectivement au gymnase de la Thève et au gymnase de La Mardelle.

Un grand merci à la municipalité de Lamorlaye qui a accueilli cet événement. À cette occasion, les adhérents de Budo Cantilien, engagés dans la compétition,

ont obtenu un "fighting spirit" par équipe en iaïdo et notre professeur de jodo a obtenu la médaille d'or par équipe en Jodo.

Les médailles et les récompenses sont une chose, mais l'essentiel se trouve dans la pratique et le développement personnel que Budo Cantilien se propose de partager avec vous. Pour cela

nous vous invitons à venir découvrir nos disciplines à l'occasion des entraînements. Nous vous rappelons que les inscriptions en cours de saison sont toujours possibles.

Prenez rdv sur le contact du site budocantilien.fr, ou contactez-nous à budocantilien@gmail.com, ou appelez la présidente au 06 86 70 59 95.





YASMINE CHANI
6^e ADJOINTE CULTURE, PATRIMOINE,
ASSOCIATIONS, ÉVÉNEMENTIELS

➤ ALMA

Samedi 6 mai à 14h30 au château de Lamorlaye Conférence "Fernand de Brinon, un exemple de la collaboration de Vichy"

En présentiel ou en distanciel par Teams, animée par **Frédéric Gondron, historien.**

Si l'ALMA a choisi de vous parler de Fernand de Brinon, c'est qu'au cours de nos recherches sur la spoliation des "biens juifs" à Lamorlaye (article publié dans le **N°15 des Cahiers de Chantilly**, paru en janvier et conférence prévue le 27 mai au Foyer culturel), nous avons vu Fernand de Brinon relancer à plusieurs reprises le Commissariat général aux Questions Juives... et aussi que la Résistance parisienne a organisé un attentat contre sa résidence au Mont de Pô à Gouvieux, tout près de Lamorlaye.

Fernand de Brinon, en tant que journaliste, a rencontré six fois Hitler entre 1933 et 1937 ; en 1937, il crée et anime le Comité France-Allemagne qui sera actif jusqu'en 1939. En juillet 1940, il est appelé par Pierre Laval, membre du gouvernement de Vichy, à représenter le gouvernement français auprès du Haut-Commandement allemand dans Paris occupé ; en novembre 1940, il est nommé "ambassadeur de France auprès des Allemands" et enfin il est

"délégué général du gouvernement français dans les territoires occupés" ! En août 1944, il suit Pétain à Sigmaringen. Début mai 1945, après une tentative de fuite vers l'Espagne, il se constitue prisonnier. Il est jugé et condamné à mort.

On retrouve ce personnage dans le **film proposé dans la deuxième partie de l'après-midi** : après l'attentat dit du métro Barbès (le 21 août 1941 un premier militaire allemand est abattu par celui qui sera bientôt le colonel Fabien), le gouvernement de Vichy crée des "**Sections spéciales**" auprès de chaque Cour d'appel (loi du 23 août 1941 antidatée au 14) ; elles se chargeront de "juger" les otages exigés par les Allemands pour chaque soldat allemand tué par la Résistance. Après Z en 1969, L'Aveu en 1970, État de siège en 1973, Costa-Gavras réalise "**Section spéciale**" en 1975 où, avec une pléiade de grands acteurs, il montre tout le processus de création de ces "Sections spéciales".

Association Lamorlaye Mémoire & Accueil

Fernand de Brinon,

un exemple de la collaboration de Vichy

CONFÉRENCE

de Frédéric Gondron

Historien - Association Picardie 1939-1945

Samedi 6 mai 2023
à 14h30

En présentiel
au château de Lamorlaye
ou
en distanciel par Teams



Participation
adhérent : gratuit en présentiel et 2€ en distanciel
non adhérent : 2€ en présentiel et 4€ en distanciel
En distanciel, l'inscription est obligatoire

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS
06 22 05 42 36 - lamorlayealma@gmail.com
www.lamorlayealma.wordpress.com

Association Lamorlaye Mémoire & Accueil
Cahiers de Chantilly

Samedi 27 mai 2023 à 15h30

Spoliation des "biens juifs" à Lamorlaye pendant la Seconde Guerre Mondiale

Par Sylvine Cros, Anne Dezobry et Lucienne Jean
d'après l'article publié dans le N°15 des Cahiers de Chantilly

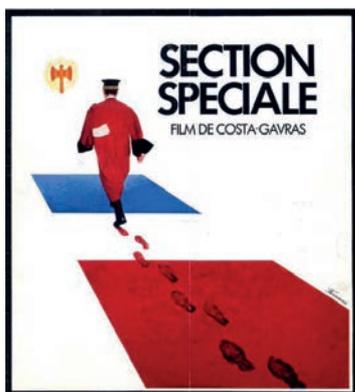


Implantation des « biens juifs » - ©carte ASLC

➤ ALMA & Ciné-Club de Lamorlaye

Samedi 6 mai à 17h au château de Lamorlaye "Section Spéciale"

1975, 110 mm.



L'ALMA et le Ciné-Club de Lamorlaye proposent "Section Spéciale", un film de Costa-Gavras, avec Michael Lonsdale, Louis Seiger, Claude Piéplu, Jacques Perrin, Michel Galabru.

Participation demandée :

Adhérent du Ciné-club : gratuit

Adhérent ALMA : 3 €

Non-adhérent ALMA ou Cinéclub : 6 €

Renseignements et inscriptions :

06 22 05 42 36 & lamorlayealma@gmail.com
ou cinephilisedelamorlaye@gmail.com
& 07 88 31 04 96

Association Lamorlaye Mémoire & Accueil

Le cinéclub de Lamorlaye

CCL

Samedi 6 mai 2023

Section Spéciale

Film de Costa-Gavras
Prix de la mise en scène ex-aequo pour Costa-Gavras au Festival de Cannes 1975
Avec Michael Lonsdale, Louis Seigner, Claude Piéplu, Jacques Perrin, Michel Galabru

Participation :
adhérent CCL : gratuit*
adhérent ALMA : 3€
Non adhérent CCL ou ALMA : 6€
* car inclus dans l'adhésion

à 17h - château de Lamorlaye

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS
06 22 05 42 36 - lamorlayealma@gmail.com
www.lamorlayealma.wordpress.com
07 88 31 04 96 - cinephilisedelamorlaye@gmail.com
lecinclubdelamorlaye-over-blog.com



↳ Bridge Club de Lamorlaye

Le club de bridge fête ses 50 ans !

Le vendredi 5 mai, à l'occasion de ses 50 ans, le Bridge Club de Lamorlaye offre un **SPECTACLE GRATUIT** et sans réservation préalable dans la salle de spectacle du Foyer culturel à 20h30.

Nous vous invitons à venir profiter de l'ensemble populaire **Maman n'veut pas** (Jazz New Orléans principalement). Ambiance joyeuse et conviviale garantie ! Nous vous y attendons nombreux.

Cet événement sera précédé par un **Grand Tournoi de Bridge par Paire** auquel nous invitons tous les bridgeurs. (Sur réservation à wvw@neuf.fr ou au 06 18 47 63 87).



↳ Studio 32

STAGES **STUDIO 32**

Vacances avril 2023

Théâtre 6/10 ans
17 au 21/04/23 de 10h à 12h
Tarif : 50 euros

Cinéma 11/15 ans
17 au 21/04/23 de 14h à 16h
Tarif : 90 euros

06 23 85 56 97

STUDIO 32

Yoga du rire pour adultes
«Shake ton body»
Samedi 15/04/2023 – 10h-12h

TARIF : 20 €
Infos/inscription : 06 23 85 56 97

↳ Vivre au Lys

Le dimanche 12 mars dernier, l'Association Vivre au Lys organisait au château de Lamorlaye une conférence ayant pour thème : "Les défis de la forêt du Lys".

L'intervenant était M. Pierre Bouillon, responsable à l'Office National des Forêts de l'unité "Oise-Ouest-Trois Forêts".

Compte tenu du caractère fédérateur du sujet proposé, l'Association avait ouvert l'accès à la conférence aux non adhérents. Les 60 places disponibles ont été très rapidement réservées.

Dans son intervention, M. Bouillon a présenté un tableau assez inquiétant de la santé de notre forêt ; le risque d'un dépérissement majeur est avéré si le déficit en réserves hydriques que nous constatons depuis plusieurs années se poursuit. Il a également mis l'accent sur l'incidence néfaste d'insectes parasites tels que les hannetons. Suivant la tradition, la réunion s'est conclue par un apéritif convivial au cours duquel les participants ont

pu poursuivre leurs échanges avec le conférencier.

Concernant les manifestations à venir, l'Association confirme la tenue de sa traditionnelle

SOIRÉE BLANCHE
le vendredi 30 juin
dans le cadre du
Square d'Aumale.

La communication de cette manifestation sera mise en place dans les toutes prochaines semaines.

Signalons également que le Bureau de l'Association travaille actuellement à la **préparation de ses apéros-kiosque** à venir dont les thèmes concerneront notamment l'apiculture, la sécurité des biens et des personnes dans le domaine du Lys, ainsi que les énergies renouvelables.

Plus que jamais Vivre au Lys donne de la vie au Lys !



➤ Le Centre Social Rural pour les seniors

Le service de convivialité du Centre Social Rural, qui s'adresse aux **personnes de plus de 60 ans**, vous propose gratuitement les **activités suivantes**.



Mercredi 3 mai à 14h30
Spectacle "Au Jardin !"
par la **Compagnie Onimagine**

En intergénérationnel, avec les enfants de 2 à 7 ans.

En extérieur en fonction du temps.

Inscription avant le 26 avril.



Jeudi 4 mai à 14h30
Conférence "Opération Tranquillité Seniors" par la **Gendarmerie de l'Oise**

Des conseils pour se prémunir contre les actes de malveillance.

En intergénérationnel avec les enfants de 9-10 ans.

Inscription avant le 28 avril.

Inscription à l'Accueil du CSR au 87 avenue de la Libération ou au 03 44 21 61 61.

➤ École de Musique de Lamorlaye - EML

Jeudi 13 avril à 19h30 :

Audition de la Classe de violon et de l'Ensemble instrumental

Au château - Rdc, salle n°1

Entrée libre.

Samedi 17 juin à 15h30 :

Concert de fin d'année sur le thème de « La Nature »

Foyer Culturel. Salle de spectacle.

Entrée libre.

Mercredi 21 juin à 14h :

Petite Audition des élèves et chorale enfants pour les Seniors du Centre Social Rural et les enfants.

Au château - Rdc, salle n°1

➤ CDL – Club de Danse de Lamorlaye

Le CDL continue de vous proposer ses activités tout au long de l'année, en rythme et en musique, dans une ambiance conviviale ! Pensez à vous inscrire.

Du dimanche 23 au samedi 29 avril : **Stage Danses de Salon à Laguiole** (12) – Renseignements : 06 29 76 86 76

Samedi 13 mai : **Bal caritatif interclubs Country** en faveur des animaux abandonnés (de 14h à 19h) à Rieux

Dimanche 14 mai : **Bal interclubs Danses de Salon** (de 14h à 19h) à Crépy-en-Valois

Samedi 20 mai : **Bal de Printemps Country & Line Dance** (de 14h à 19h) au Foyer culturel de Lamorlaye

Vous êtes les bienvenu.e.s !

Contact : 06 84 79 27 08 / 06 77 71 40 55 / 06 25 04 11 62 • cdl.salondanseenligne@gmail.com

• www.clubdedansedelamorlaye.com

STAGE MULTI DANSE

Du 23 avril au 29 avril 2023

A LAGUIOLE (12)

TARIF 150 EUROS
- HEBERGEMENT PENSION COMPLETE 353 EUROS

TEL : 06.29.76.86.76 WWW.DANSEENLIS.FR

«BAL DES CROQUETTES»

Samedi 13 mai 2023

14h00 - 19h00

ouverture des portes : 13h30

Rieux (60870) - Salle des Fêtes
rue Jean Carreth (ex-ville Marie)

Bal caritatif Inter Clubs pour « Animaux Sans Toit »

Animé par

Cinquans Andeville Lamorlaye Luzarches Croy Monchy St Eloi LaCelle St Omer

Participation : 6 €

+ facultatif : dons au profit des animaux (soinratures, matériel)

Buvette et petite restauration

Loterie gagnante

Réservations

Annie : 06 25 04 11 62 - leccannele@gmail.com

Bal de Printemps à Lamorlaye Country & Line Dance

Samedi 20 mai 2023

14h-19h (ouverture des portes à 13h30)

Animé par Nicolas et Isabelle

Organisé par le CDL

Lamorlaye-Luzarches-Croy-la-Forêt

Participation : 10 euros

Salle des Fêtes, 24 rue du Général Leclerc

Réservation : 06 77 71 40 55 / 06 25 04 11 62 ou cdl.salondanseenligne@gmail.com

Palément (à l'ordre du CDL) : 15 rue Jean Biondi 60260 Lamorlaye

www.clubdedansedelamorlaye.com

Association Automobiles Anciennes de Lamorlaye
DIMANCHE 7 MAI 2023
RASSEMBLEMENT DE VOITURES ANCIENNES ET PRESTIGE

Parc du Château de Lamorlaye 9h - 13h
 Renseignements : 06 52 92 24 34

Les Jeudis de la Tenure

Jeudi 4 mai à 15h
À la Résidence de la Tenure.

Les Jeudis de la Tenure proposent **“Le Cinéma en chansons”** avec Aline pour les chansons, et Claudine pour l’histoire et les anecdotes autour des films.

Entrée libre.

Renseignements & inscriptions sur place pour les résidents, au 06 22 05 42 36 ou par mail : lesjeudisdelatenure@gmail.com

Les Jeudis de la Tenure
 Une idée simple, ouverte à tous les porteurs d’amies à partager, ouverte à tous ceux qui auront envie de participer

Jeudi 4 mai 2023 à 15h

Le Cinéma en Chansons

par Aline & Claudine

Ouvert à tous – à la Résidence de la Tenure

INSCRIPTIONS et RENSEIGNEMENTS
 sur place, résidence de la Tenure pour les résidents
 ou 06 22 05 42 36 & lesjeudisdelatenure@gmail.com

Découvrez notre blog : lesjeudisdelatenure.wordpress.com

Secours Catholique

Nos actions près de chez vous.

L’équipe locale du Secours Catholique de l’Aire Cantilienne, présente sur 7 communes du Sud de l’Oise, se mobilise pour les autres avec un seul objectif : **créer du lien et inscrire ce lien dans la durée.**

R. a obtenu son titre de séjour, G. a retrouvé le chemin du travail, G. a rencontré E. avec qui il étudie, fait du sport, H. reçoit régulièrement sur demande la visite de C. qui l’accompagne chez le médecin ou en courses. L. a reçu des chèques alimentaires pour faire face à une situation d’urgence, J. emmène régulièrement plusieurs personnes à l’Épicerie sociale, etc.

Au-delà des aides financières ponctuelles à la demande des CCAS (Centre communal d’action sociale) dont ils sont le plus souvent membres ou des MDS (Maison départementale des solidarités), **nos bénévoles portent attention aux personnes en difficulté** (famille monoparentale, solo, jeune, senior et/ou en situation de handicap, migrant...) **et travaillent sur le relationnel pour redonner confiance.**



Du simple coup de fil à l’accompagnement pour des démarches de tous ordres, **actions et partenariats sont nombreux.**

Avec le déclin de l’épidémie, le Café Sourire de Chantilly, désormais hebdomadaire, est un lieu de convivialité de plus en plus fréquenté (13 boulevard Lefebure à Chantilly de 14h à 16h30). On n’y oublie pas les anniversaires.

Partager chaque jour est au cœur de nos préoccupations.

Nous attendons avec impatience une jeune ou moins jeune relève susceptible de s’investir.

Contact : 06 86 27 00 17

Chantilly.600@secours-catholique.org

Bibliothèque

Mercredi 19 avril à 15h : lecture créative “Spéciale amitié”

Lecture suivie d’un atelier créatif : “Réalisation d’un bracelet de l’amitié.”

À partir de 6 ans.

Gratuit, sur inscription, places limitées.

Vendredi 28 avril à 18h30 : Apéro littéraire

Moment convivial et de partage autour de la littérature.

Gratuit, sur inscription, places limitées.

Inscription à la bibliothèque (1 rue de la Tenure) ou par téléphone au 03 44 21 64 15.

La bibliothèque vous propose :

LECTURE CRÉATIVE

BRACELETS DE L’AMITIÉ

Le mercredi 19 avril à 15h00 à partir de 6 ans

Sur inscription. Places limitées
 Bibliothèque municipale, 1, rue de la Tenure
 03.44.21.64.15

La bibliothèque vous propose :

SON APÉRO LITTÉRAIRE

PROGRAMME

Venez partager un moment convivial avec votre bibliothécaire autour d’un apéritif !

MENU

Cocktails de mots
 Coups de cœur
 Amuses bouches littéraires
 Boîte à questions et quiz livresques

INFORMATIONS

VENDREDI 28 AVRIL 18H30

Sur inscription / 1 rue de la Tenure
 03 44 21 64 15

LE CCAS VOUS PRÊTE UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE !

La ville de Lamorlaye souhaite développer l'utilisation de moyens de déplacements plus durables et en fait bénéficier ses administrés.

Vous êtes **majeur** et **habitez** la commune de **Lamorlaye** ? Vous **travaillez** au sein de l'une des communes de l'**Aire Cantilienne** ou dans un **rayon de 10 km** autour de la commune ? **N'hésitez pas à solliciter le prêt d'un Vélo à Assistance Électrique auprès du CCAS de Lamorlaye pour vos déplacements domicile-travail.**

La commune souhaite également offrir la possibilité aux administrés ne répondant pas aux critères d'éligibilité de tester le vélo sur une durée d'un mois maximum.

Le prêt est strictement personnel et limité à un vélo par foyer. La durée de mise à disposition est de 3 mois maximum et pourra être renouvelée une seule fois.

Pour toute demande d'information, contactez l'accueil de la mairie au **03 44 21 64 00** ou par courriel : **agenda21@ville-lamorlaye.fr**

➔ *Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne organise des animations pour la promotion de l'usage du vélo dans notre territoire dans le cadre de l'opération MAI À VÉLO. Retrouvez bientôt le programme complet des animations sur le site www.ccac.fr.*



TRIBUNES D'EXPRESSION LIBRE

LAMORLAYE C'EST VOUS

Le fait d'étaler votre culture philosophique pourrait bien impressionner un directeur ou une directrice d'école, je vous invite à remettre les pieds sur terre et à faire étalage de « Bon Sens ».

Si l'opposition comme vous dites s'enlise dans une attitude liée à ses idées et ses pensées, vous vous enlisez dans l'arrogance. Votre philosophe ne vivait pas à LAMORLAYE et votre vision de la ville d'après n'est pas la nôtre.

Quant au concept de la troisième voie, la Décoïncidence vue par votre philosophe, ce n'est pas de petits écarts que vous souhaitez faire, mais plutôt « le grand écart ».

Pour exemple : un parking public souterrain en centre-ville de LAMORLAYE, tel est votre projet. Avez-vous réfléchi à d'autres solutions pour créer du stationnement ?

Je pense que vous avez passé plus de temps avec les promoteurs qu'avec vos conseillers municipaux. A ce sujet, la cession du patrimoine foncier à VINCI en contre partie de cette ouvrage, je vous cite « pas de coût pour la commune de LAMORLAYE » les parcelles cédées n'ont-elles pas de valeur et VINCI travaille-t-il pour un merci ?

Nous souhaitons une réunion plénière au sujet de ce projet où tous les conseillers municipaux confondus pourront débattre ensemble et exprimer leurs avis librement.

Nous refusons d'être constamment devant le fait accompli et souhaitons être informés dès l'origine.

Nous ne sommes pas opposés systématiquement, comme vous l'indiquez, nous adhérons à certains des projets (crèche familiale...).

Moi comme vous et la plupart des Morlacuméens avons choisi de venir vivre ici parce que nous aimions LAMORLAYE pour ce qu'elle était déjà, pourquoi avez-vous l'obsession d'en faire une ville d'après.

Pierre-Yves BENGHOULI
Le groupe Lamorlaye C'est Vous

LE BON SENS POUR LAMORLAYE

Nicolas MOULA
Le Bon Sens pour Lamorlaye

NICOLAS MOULA
MAIRE DE LAMORLAYE, 1^{er} VICE-PRÉSIDENT DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE



NOUVEAU !

↳ Lieu d'Accueil Enfants-Parents

Le nouveau rendez-vous pour bien grandir.



Qu'est-ce que le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) ?

Le LAEP est un **espace convivial** qui accueille, de manière libre et sans inscription, de jeunes enfants âgés de moins de six ans accompagnés par leur(s) parent(s) ou un adulte référent.

Cette structure, adaptée à l'accueil de jeunes enfants, constitue un **espace de jeu libre pour les enfants** et un **lieu de rencontre et d'échanges entre parents**.

Le LAEP sera itinérant dans les communes de l'Aire cantilienne et accueillera les enfants et adultes une fois par semaine sur une demi-journée.

Prochains rendez-vous sur Lamorlaye, au Centre Social Rural, 87 avenue de la Libération.

- **Samedi 13 mai de 9h30 à 12h30 : INAUGURATION**
- Samedi **27 mai** de 9h30 à 12h30
- Samedi **10 juin** de 9h30 à 12h30
- Samedi **24 juin** de 9h30 à 12h30
- Samedi **8 juillet** de 9h30 à 12h30

Informations : 03 44 60 93 38 • laep@ccac.fr

↳ Repair Café

Prochain rendez-vous samedi 15 avril de 14h à 18h à Gouvieux (Salle Saint-Jacques, 32 rue Baronne de Rothschild)

Ouvert à tous, gratuit, venez avec vos objets cassés pour les remettre en état avec l'aide des réparateurs bénévoles.

Les Repair Cafés sont aussi et surtout un lieu d'échanges. Il y a toujours quelque chose à apprendre et ceux qui n'ont rien à réparer prennent un café ou un thé, ou aident à réparer un objet appartenant à un autre.

Le Repair Café met à disposition les outils et matériels à l'endroit où il est organisé.

Contact : 03 44 21 65 80
a.lejeune@creneau-emploi.fr

Reprise de la collecte des déchets verts

Après la pause hivernale, la collecte des déchets verts reprend comme chaque année au mois d'avril.

- ↳ **Lundi 10 avril** pour les quartiers Plein Soleil & Centre-ville
- ↳ **Mercredi 13 avril** pour le domaine du Lys

Attention ! Notez que **les jours de collecte ont changé**.

La collecte s'effectue tous les 15 jours. Nous vous rappelons que seuls les bacs de 120 L ou 240 L pucés par la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne seront concernés par la collecte.

Tout autre contenant ou déchets verts déposés au sol ne seront pas ramassés.

Si vous souhaitez **vous abonner** à ce service, vous pouvez remplir directement le formulaire de souscription en ligne sur www.aireouvert.fr

↳ Afasec – Forum des Métiers des courses hippiques

L'Afasec organise avec l'Association des Entraîneurs de Galop, le **vendredi 14 avril prochain, un Forum des Métiers des courses hippiques**.

Lors de cette journée, les visiteurs pourront découvrir les métiers et formations proposés dans le domaine des courses hippiques.

Un job dating sera également organisé l'après-midi de 14h à 16h.

Les professionnels des courses recrutent des profils pour des métiers en contact avec les chevaux mais également dans les domaines administratif, espaces verts, entretien...

Campus de Gouvieux - 5 rue du Chauffour – Gouvieux

ASSOCIATION DES ENTRAÎNEURS DE GALOP

Les courses hippiques vous ouvrent leurs portes
VENDREDI 14 AVRIL
JOB DATING
OUVERT À TOUS
14H-16H

CAMPUS DE GOUVIEUX - 5 RUE DU CHAUFFOUR
60270 GOUVIEUX

afasec.fr

👉 Fête des Voisins

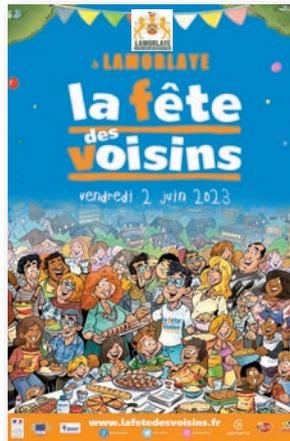
Vendredi 2 juin à partir de 18h dans différents quartiers de la commune

La Fête des Voisins permet de réunir ses voisins autour d'un repas, d'un brunch afin de partager un moment convivial et briser la glace.

Elle est organisée par les citoyens eux-mêmes et permet de développer la solidarité, la proximité, la cordialité, le lien social, la convivialité et la simplicité dans leur milieu de vie.

La municipalité souhaite impulser la dynamique sur le territoire et mobiliser les citoyens sur cette initiative en faveur du "Mieux-Vivre Ensemble", en leur mettant à disposition le matériel, la communication dont ils ont besoin et en adhérant à l'association "Immeubles en Fête".

Vous souhaitez organiser la Fête des Voisins ? Contactez le Pôle Jeunesse, Événementiel et Associatif à l'adresse suivante : vieassociative@ville-lamorlaye.fr



👉 Don du Sang

Prochain don du sang à Lamorlaye
le samedi 29 avril au Foyer Culturel de 8h30 à 12h30.

Sur rendez-vous :
<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

👉 Fête foraine

Comme chaque année, venez entre amis ou en famille pour profiter pleinement d'une barbe à papa et autres douceurs entre deux tours de manège (manège pour enfants, Tropical Surf...).

- **Vendredi 12, lundi 15 et mardi 16 mai de 15h à 19h**
- **Samedi 13 mai de 14h à minuit**
- **Dimanche 14 mai de 14h30 à 21h**
- **Mercredi 17 mai de 14h30 à 19h**

👉 France Alzheimer Oise

Vous êtes touchés par la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée ?

Le Café Mémoire, espace d'accueil et de rencontre qui permet de rompre l'isolement en venant échanger dans un lieu convivial, vous est proposé **tous les 3^e mardis du mois, de 15h à 17h :**

➔ à **Lamorlaye**, Centre Social Rural, 87 avenue de la Libération (mois impairs)

➔ à **Chantilly**, bar "Le Sylvia", 14 avenue du Maréchal Joffre (mois pairs)

Contact : Alain Rampoux
07 81 25 26 72

Vous êtes confrontés à la maladie d'Alzheimer ou à une maladie apparentée ?

Un espace de rencontre vous est proposé

LE CAFE MEMOIRE
Lieu d'accueil, d'information, d'échange, d'écoute

En alternance : mois impairs à LAMORLAYE et mois pairs à CHANTILLY
Les 3^{èmes} mardis du mois de 15h00 à 17h00

A Lamorlaye : Au « CENTRE SOCIAL RURAL » 87 Avenue de la Libération
A Chantilly : Au bar « LE SYLVIA » 14 avenue du Maréchal Joffre

Accès libre

« Un malade, c'est toute une famille qui a besoin d'aide »

Pour tout renseignement appeler France Alzheimer Oise au 03.44.48.63.98

Fête Foraine
du 12 au 17 mai
Place du 8 mai 1945

12 - 15 - 16 mai 15h à 19h | 13 mai 14h à minuit
14 mai 14h30 à 21h | 17 mai 2023 de 14h30 à 19h

👉 Course de Poneys à Lamorlaye

Toute l'équipe de Poneys au Galop Chantilly vous invite à venir participer à la

3^e édition des Courses de Poneys de l'Aire Cantilienne le dimanche 23 avril 2023

sur le centre d'entraînement de Lamorlaye, piste *All Along*, à partir de 11h30.

Une course sera dédiée à la ville de Lamorlaye.

Entrée gratuite. Food-trucks, animations, musique...

COURSES DE PONEYS

10 COURSES
FOOD-TRUCKS - ANIMATIONS - MUSIQUE

DIMANCHE 23 AVRIL

ENTRÉE GRATUITE
À PARTIR DE 11H30

FRANCE GALOP

3^{ÈME} ÉDITION

29, VOIE DE LA GRANGE DES PRÉS
60 260 - LAMORLAYE

ponesaugalopchantilly@hotmail.com

Château de Chantilly
INSTITUT DE FRANCE

LES JOURNÉES DES PLANTES DE CHANTILLY
12 • 13 • 14 MAI

PROMO AIRE CANTILIENNE

10 € au lieu de 18 €
avec le code **ACJPC23**
jusqu'au 11 mai 2023 inclus

AVRIL

Jeudi 13

■ **EML - Audition de la classe de violon et de l'ensemble instrumental** • À 19h30 au château • [Voir en page 23](#)

Samedi 15

■ **Yoga du rire Adultes** • Organisé par Studio 32 • De 10h à 12h • [Voir en page 22](#)

Lundi 17 & mardi 18

■ **Stage céramique en famille** • Organisé par le Centre Culturel et Sportif • De 10h à 11h30 • [Voir en page 16](#)

Du lundi 17 au vendredi 21

■ **Stage multisport 7/10 ans** • Organisé par le Centre Culturel et Sportif • De 14h à 17h • [Voir en page 16](#)

■ **Stage Théâtre 6/10 ans**
Stage Cinéma 11/15 ans • Organisé par Studio 32 • De 10h à 12h ou de 14h à 16h • [Voir en page 22](#)

Du lundi 17 au samedi 22 avril

■ **Session BAF A Approfondissement** • [Voir en page 3](#)

Mardi 18

■ **Marche nordique zen - débutants** • Organisée par le Centre Culturel et Sportif • [Voir en page 16](#)

Mercredi 19

■ **Lecture créative "Spéciale amitié"** • Organisée par la bibliothèque • À 15h • [Voir en page 24](#)

Vendredi 21

■ **Marche nordique zen - confirmés** • Organisée par le Centre Culturel et Sportif • [Voir en page 16](#)

Dimanche 23

■ **Courses de Poneys** • Organisées par Poneys au Galop Chantilly • [Voir en page 27](#)

Du dimanche 23 au samedi 29

■ **Stage Danses de salon à Laguiole** • Organisé par le Club de Danse de Lamorlaye • [Voir en page 23](#)

L'info en continu sur www.ville-lamorlaye.fr, sur Facebook et sur appli mobile « Lamorlaye »

Pour communiquer vos événements : communication@ville-lamorlaye.fr

Lundi 24, mardi 25 & mercredi 26

■ **Stage Art verrier Fusing et Thermoformage** • Organisé par le Centre Culturel et Sportif • De 9h à 13h • [Voir en page 16](#)

Vendredi 28

■ **Apéro littéraire** • Organisé par la bibliothèque • À 18h30 • [Voir en page 24](#)

Samedi 29

■ **Don du sang** • De 8h30 à 12h30 au Foyer culturel • [Voir en page 27](#)

MAI

Mardi 2

■ **Atelier Réparation de vélos** • Organisé par AU5V • De 18h à 20h • [Voir en page 20](#)

Mercredi 3

■ **Spectacle "Au Jardin"** • Organisé par le Centre Social Rural • À 14h30 • [Voir en page 23](#)

Jeudi 4

■ **Conférence "Opération Tranquillité Seniors"** • Organisée par le Centre Social Rural • À 14h30 • [Voir en page 23](#)

■ **Les Jeudis de la Tenure "Le cinéma en chansons"** • À 15h • [Voir en page 24](#)

Vendredi 5

■ **Spectacle "Maman n'veut pas"** • Organisé par le Bridge Club de Lamorlaye • Gratuit • À 20h30 au Foyer culturel • [Voir en page 22](#)

Samedi 6

■ **Conférence "Fernand de Brinon"** • Organisée par l'ALMA • À 14h30 au château • [Voir en page 21](#)

■ **Ciné-club "Section spéciale"** • Organisé par le ciné-club et l'ALMA • À 17h, au château • [Voir en page 21](#)

Dimanche 7

■ **Rassemblement de voitures anciennes** • Organisé par l'AAAL • De 9h à 13h, dans le parc du château • [Voir en page 24](#)

Lundi 8

■ **Cérémonie commémorative du 8 mai 1945** • [Voir en page 3](#)

Du vendredi 12 au mercredi 17

■ **Fête foraine** • [Voir en page 27](#)

Mardi 16

■ **Café mémoire** • Organisé par France Alzheimer Oise • De 15h à 17h, au CSR • [Voir en page 27](#)

Du jeudi 18 mai au jeudi 8 juin

■ **Exposition Maguy Vaz** • Organisée par le Centre Culturel et Sportif • Au château • [Voir en page 16](#)

Samedi 20

■ **Bal de Printemps Country & Line Dance** • Organisé par le Club de Danse de Lamorlaye • De 14h à 19h, au Foyer culturel • [Voir en page 23](#)

Jeudi 25

■ **Réunion de quartier - Parc du Plein-Soleil** • Organisée par la municipalité • À 19h30 • [Voir en page 3](#)

Vendredi 26

■ **Réunion de quartier - Parking du cimetière** • Organisée par la municipalité • À 19h30 • [Voir en page 3](#)

Samedi 27

■ **Conférence "Spoliation des biens juifs à Lamorlaye"** • À 15h30, au Foyer culturel • [Voir en page 21](#)

Mercredi 31

■ **Réunion de quartier - Résidence Les Bihaunes** • Organisée par la municipalité • À 17h • [Voir en page 3](#)

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE LAMORLAYE
N°41 • AVRIL 2023

Maire

24, rue du Général Leclerc
60260 Lamorlaye - 03 44 21 64 00
<http://www.ville-lamorlaye.fr>
Facebook : ville de Lamorlaye - Accueil
Mail : accueil@ville-lamorlaye.fr

Responsable de la publication :
Nicolas Moula

Rédaction et secrétariat de rédaction :
les Adjoints, les Services municipaux,
les Associations, Nancy Cossin

Maquette : Nancy Cossin

© Photos : Mairie de Lamorlaye,
les Associations, Pixabay, Freepik
Impression : RAS



Tirage : 4 500 exemplaires
Dépôt légal à parution